



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Le PAS reporté

Prévu au 1^{er} janvier 2018, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera finalement mis en place à compter du 1^{er} janvier 2019, a annoncé le Premier ministre, Édouard Philippe. Le but est de faire un test et un audit du dispositif.

« C'est une bonne réforme car elle permet d'ajuster en temps réel la perception de l'impôt à l'évolution (des) revenus [...], mais nous allons décaler sa mise en œuvre », a affirmé Édouard Philippe dans les colonnes du Parisien.

Le report *“doit permettre d'examiner la robustesse technique et opérationnelle du dispositif et d'évaluer la réalité de la charge induite pour les collecteurs, en particulier les entreprises”,* a précisé dans un communiqué le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin.

Le prélèvement à la source (PAS) sera testé dans les entreprises volontaires *“entre juillet et septembre”* prochains et un audit du dispositif sera conduit par une équipe de l'inspection générale des Finances (IGF) et un cabinet indépendant.

La CFTC DGFIP a toujours été opposée au PAS tel qu'il est envisagé. C'est une réforme du recouvrement, alors que celui-ci fonctionne très bien (taux de 98,5 % actuellement).

Depuis deux ans, de nombreux agents de la DGFIP travaillent à la mise en place de cette évolution. Il est temps de dire stop.

La DGFIP, qui a subi 37 000 suppressions d'emplois, ne peut absorber cette réforme qui ajoute un intermédiaire supplémentaire (l'employeur).

Le rôle des entreprises n'est pas de collecter l'impôt sur le revenu de ses salariés. C'est une charge supplémentaire pour ces dernières qui collectent déjà la TVA.

Compte tenu de la diminution de leurs moyens humains et de fonctionnement, les agents de la DGFIP ne pourront pas se consacrer à la mise en place de cette réforme qui les place entre les salariés et les employeurs.

La CFTC DGFIP demande l'abandon de cette réforme afin de permettre aux agents de la DGFIP de se consacrer aux missions fondamentales qui leur sont attribuées.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com